



Assemblée générale

Distr.: Limitée
3 décembre 2004

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-deuxième session
Vienne, 21 février-4 mars 2005

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
9. Télémédecine spatiale.
10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre.
11. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
12. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
13. Appui à l'initiative visant à proclamer 2007 Année géophysique internationale, Année internationale de la physique solaire.



14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique.
15. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

2. Déclaration du Président

Le Président fera une déclaration retraçant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui sont survenus depuis sa quarante et unième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels des États membres sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/832). Il a été proposé, à titre indicatif, que les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne dépassent pas 5 à 10 minutes (voir A/AC.105/786, par. 16).

Au paragraphe 47 de sa résolution 59/116, du 10 décembre 2004, l'Assemblée générale a demandé au Bureau des affaires spatiales, qui assure le secrétariat de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, de rendre compte des conclusions des débats de la Réunion au Sous-Comité scientifique et technique. Le rapport de la Réunion sur les travaux de sa vingt-cinquième session, en 2005, sera présenté au Sous-Comité (A/AC.105/842).

4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 16 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier afin qu'il examine le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

Les vues du Comité concernant le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, y compris les activités pour la période 2004-2005, figurent dans le rapport sur les travaux de sa quarante-septième session¹. Au paragraphe 19 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a fait sien le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2005 proposé au Comité par le Spécialiste des applications spatiales (voir A/AC.105/815, sect. II à IV).

Le Sous-Comité sera saisi du rapport du Spécialiste sur l'application du Programme en 2004 et 2005, ainsi que de la liste des États qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Programme (A/AC.105/840).

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 20 (A/59/20), par. 65 à 77.*

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés en 2004 dans le cadre du Programme:

a) Rapport de l'Atelier régional ONU/Agence spatiale européenne/Soudan sur l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la gestion des ressources naturelles, de la surveillance de l'environnement et de la gestion des catastrophes, tenu à Khartoum du 4 au 8 avril 2004 (A/AC.105/828).

b) Rapport de l'Atelier ONU/République islamique d'Iran sur l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la sécurité de l'environnement, des opérations de relèvement après catastrophe et du développement durable, tenu à Téhéran du 8 au 12 mai 2004 (A/AC.105/833).

c) Rapport du douzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales, tenu à Beijing du 24 au 28 mai 2004 (A/AC.105/829).

d) Rapport du quatorzième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, tenu à Stockholm et Kiruna (Suède) du 3 mai au 11 juin 2004 (A/AC.105/830).

e) Rapport de l'Atelier régional ONU/Pakistan sur la surveillance et la protection de l'environnement: besoins en matière d'enseignement et expérience acquise à l'occasion des stages ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, tenu à Islamabad du 30 août au 4 septembre 2004 (A/AC.105/831).

f) Rapport du Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur les ressources en eau: techniques spatiales et gestion des ressources en eau, tenu à Graz (Autriche) du 13 au 16 septembre 2004 (A/AC.105/844).

g) Rapport de l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'éducation et le renforcement des capacités dans le domaine des technologies spatiales au bénéfice des pays en développement, en particulier pour la gestion des catastrophes naturelles tenu à Vancouver (Canada) les 2 et 3 octobre 2004 (A/AC.105/834).

h) Rapport du cinquième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: contribution au développement durable, tenu à Vancouver (Canada) les 1^{er} et 2 octobre 2004 (A/AC.105/835).

i) Rapport de l'Atelier régional ONU/Arabie saoudite sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes en Asie occidentale, tenu à Riyad du 2 au 6 octobre 2004 (A/AC.105/836).

j) Rapport de l'Atelier international ONU sur l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes naturelles, tenu à Munich (Allemagne) du 18 au 22 octobre 2004 (A/AC.105/837).

5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 16 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau le Groupe de travail plénier pour qu'il examine l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

Au paragraphe 4 de sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004, l'Assemblée générale a approuvé le plan d'action proposé par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique dans son rapport sur l'application des recommandations d'UNISPACE III².

Au paragraphe 6 de sa résolution 59/2, l'Assemblée générale a noté que le Comité appliquerait certaines des mesures figurant dans le plan d'action en examinant les points inscrits à son ordre du jour ou à ceux de ses organes subsidiaires et par l'intermédiaire des équipes qui poursuivront leurs travaux approuvés par le Comité. Le Comité a estimé, à sa quarante-septième session, que certaines équipes pourraient poursuivre leurs travaux pour définir encore et appliquer des plans d'action en répertoriant les moyens, buts et tâches spécifiques dont dépend leur exécution complète. Ces équipes pourraient informer le Sous-Comité, à sa quarante-deuxième session, en 2005, de leurs intentions de poursuivre leurs travaux³.

6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Au paragraphe 13 a) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-deuxième session. Les vues du Comité sont présentées dans le rapport sur les travaux de sa quarante-septième session⁴.

7. Débris spatiaux

Au paragraphe 13 b) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa trente-huitième session (A/AC.105/761, par. 130) et tel que révisé par le Comité à sa quarante-septième session, en 2004⁵. D'après ce plan de travail, les États Membres commenceront à rendre compte, à titre volontaire, des activités nationales visant à donner effet aux propositions du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux concernant la réduction des débris spatiaux⁶.

² A/59/174, chap. VI, sect. B.

³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 20* (A/59/20), par. 59.

⁴ *Ibid.*, par. 91 à 93.

⁵ *Ibid.*, par. 141.

⁶ *Ibid.*, par. 144.

Au paragraphe 17 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau le Groupe de travail sur les débris spatiaux afin qu'il examine, selon que de besoin, les propositions du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux concernant la réduction des débris spatiaux et toutes nouvelles observations s'y rapportant qui auront été reçues.

Conformément au paragraphe 25 de la résolution 59/116, de l'Assemblée générale, le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par des États Membres concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux (A/AC.105/838).

8. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Au paragraphe 13 b) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-deuxième session, conformément au plan de travail adopté par ce dernier à sa quarantième session (A/AC.105/804, annexe III). Au paragraphe 18 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace. D'après le plan de travail, le Sous-Comité devrait, à sa quarante-deuxième session:

a) Passer en revue les informations communiquées par les agences spatiales nationales et régionales sur le contenu des programmes nationaux, bilatéraux et multilatéraux relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, ainsi que sur les applications prévues ou prévisibles de ces sources;

b) Mettre la dernière main à l'esquisse des objectifs, de la portée et des caractéristiques d'un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace;

c) Établir un projet de rapport fondé sur cette esquisse, accompagné de formules en vue de l'établissement du cadre international.

En ce qui concerne le point b) ci-dessus, le Sous-Comité sera saisi d'une version révisée du document intitulé "Esquisse des objectifs, de la portée et des caractéristiques possibles d'un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace" (A/AC.105/L.253/Rev.1).

Le Sous-Comité sera saisi d'une version révisée du document intitulé "Avant-projet des séquences correspondant aux options éventuelles en vue de l'établissement d'un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace" (A/AC.105/L.254/Rev.1).

Le Sous-Comité sera également saisi d'un document de travail présenté par le Président du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, contenant un rapport intérimaire du Groupe de travail (A/AC.105/C.1/L.278).

9. Télémedecine spatiale

Au paragraphe 13 b) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine, à sa quarante-deuxième session, cette question conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session⁷. D'après le plan de travail, le Sous-Comité examinera, à sa quarante-deuxième session, des exposés sur les innovations en matière de matériel électronique de biomédecine et leur compatibilité avec les systèmes de télémedecine spatiale, ainsi que des exposés d'organisations spécialisées, telles que l'Organisation mondiale de la santé, sur les systèmes de télémedecine spatiale. Le Sous-Comité examinera également les limites des systèmes de télémedecine spatiale, s'agissant de leurs paramètres techniques et de leur acceptation par les usagers, ainsi que les moyens de renforcer les capacités des pays en développement en matière d'utilisation des systèmes de télémedecine spatiale, notamment pour ce qui est de l'accès au segment spatial et de la formation.

10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre

Au paragraphe 13 b) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-deuxième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 18).

Conformément au plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-deuxième session, recevra des rapports des organisations internationales, des organismes régionaux et d'autres organes qui mènent des recherches sur les objets gravitant sur une orbite proche de la Terre, y compris des activités de détection et de suivi, et plus particulièrement des rapports et communications du Conseil international pour la science (sur ses activités multidisciplinaires concernant les objets gravitant sur une orbite proche de la Terre qu'il mène en collaboration avec l'Union astronomique internationale, le Comité de la recherche spatiale et d'autres unions scientifiques), ainsi que de l'Organisation de coopération et de développement économiques, sur les travaux qui auront été réalisés en 2004. D'autres organisations qui jouent un rôle important dans le domaine de la recherche sur les objets gravitant sur une orbite proche de la Terre pourraient être également invitées à faire des communications. Le Sous-Comité mettra également à jour le programme de travail des années suivantes, selon qu'il convient.

11. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Au paragraphe 13 b) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-deuxième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail adopté par le Sous-Comité à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 15).

D'après le plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-deuxième session, devrait examiner les recommandations de l'Équipe sur la gestion des catastrophes, en vue de leur application, ainsi que, grâce à des exposés présentés par des spécialistes, l'état des capacités de prévision des tremblements de terre à partir de

⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), par. 138.

données et de renseignements provenant de satellites. Le Comité devrait aussi entendre des exposés sur l'appui à la gestion des catastrophes fourni en application de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"), ainsi que des exposés présentés par divers pays sur le lancement de constellations de petits satellites et les services en orbite qu'elles assurent à l'appui de la gestion des catastrophes.

12. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

Au paragraphe 13 c) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-deuxième session comme thème de discussion distinct.

13. Appui à l'initiative visant à proclamer 2007 Année géophysique internationale/ Année internationale de la physique solaire

Au paragraphe 13 c) de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-deuxième session comme thème de discussion distinct.

14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique

Au paragraphe 14 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a noté qu'à sa quarante-deuxième session, le Sous-Comité soumettrait au Comité sa proposition concernant un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante-troisième session, en 2006. Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur ce point devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels⁸. Conformément au paragraphe 16 de la résolution 59/116, cette question sera examinée par le Groupe de travail plénier, qui sera convoqué de nouveau à la quarante-deuxième session du Sous-Comité.

Colloque sur l'intégration de données satellitaires à haute résolution et hyperspectrales aux fins de l'agriculture de précision, de la surveillance de l'environnement et d'autres nouvelles applications possibles

Au paragraphe 15 de sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique soient invités, en liaison avec les États Membres, à organiser un colloque portant sur l'intégration de données satellitaires à haute résolution et hyperspectrales aux fins de l'agriculture de précision, de la surveillance de l'environnement et d'autres nouvelles applications possibles, avec

⁸ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

une participation aussi large que possible, pendant la première semaine de la quarante-deuxième session du Sous-Comité. Le colloque se tiendra l'après-midi des 21 et 22 février 2005.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux^a

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 21 au 25 février 2005		
Lundi 21 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général	Point 3. Débat général Colloque sur l'intégration de données satellitaires à haute résolution et hyperspectrale aux fins de l'agriculture de précision, de la surveillance de l'environnement et d'autres nouvelles applications possibles
Mardi 22 février	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^b	Point 3. Débat général Colloque sur l'intégration de données satellitaires à haute résolution et hyperspectrale aux fins de l'agriculture de précision, de la surveillance de l'environnement et d'autres nouvelles applications possibles
Mercredi 23 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^b Point 5. UNISPACE III ^b Point 6. Télédétection	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^b Point 5. UNISPACE III ^b Point 6. Télédétection
Jeudi 24 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^b Point 5. UNISPACE III ^b Point 8. Sources d'énergie nucléaires ^c	Point 5. UNISPACE III ^b Point 6. Télédétection Point 8. Sources d'énergie nucléaires ^c
Vendredi 25 février	Point 8. Sources d'énergie nucléaires ^c Point 9. Télémédecine spatiale Point 12. Orbite géostationnaire	Point 8. Sources d'énergie nucléaires ^c Point 9. Télémédecine spatiale Point 12. Orbite géostationnaire
Semaine du 28 février au 4 mars 2005		
Lundi 28 février	Point 7. Débris spatiaux ^d Point 9. Télémédecine spatiale Point 12. Orbite géostationnaire	Point 7. Débris spatiaux ^d Point 9. Télémédecine spatiale Point 10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre
Mardi 1 ^{er} mars	Point 7. Débris spatiaux ^d Point 10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre Point 11. Appui à la gestion des catastrophes	Point 7. Débris spatiaux ^d Point 10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre Point 11. Appui à la gestion des catastrophes

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 2 mars	Point 10. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre Point 11. Appui à la gestion des catastrophes Point 13. Appui à l'initiative visant à proclamer 2007 Année géophysique internationale/Année internationale de la physique solaire	Point 11. Appui à la gestion des catastrophes Point 13. Appui à l'initiative visant à proclamer 2007 Année géophysique internationale/Année internationale de la physique solaire Point 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité ^b
Jeudi 3 mars	Point 13. Appui à l'initiative visant à proclamer 2007 Année géophysique internationale/Année internationale de la physique solaire Point 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité ^b	Point 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité ^b Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Adoption du rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace
Vendredi 4 mars	Point 15. Rapport au Comité	Point 15. Rapport au Comité

^a À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux, ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

^b Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 16 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 4, 5 et 14 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen des points 4, 5 et 14 le jeudi 3 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

^c Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 18 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 3 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

^d Le Groupe de travail sur les débris spatiaux, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 17 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 7 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 3 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux.